

Tous les membres du bureau sont présents pour cette 4^{ème} réunion de la saison, de nouveau organisée en visio à partir de 9 h 30.

1 – Festival de Quiberon

A un peu plus de deux semaines de son ouverture, Jean-Marc fait le point sur le festival de Quiberon : inscriptions, organisation et interrogations.

La première bonne nouvelle est l'**obtention de l'autorisation préfectorale**, avec application du **protocole HCR (Hôtel-Café-Restaurant)** qui implique des restrictions pour la restauration : celle-ci resterait possible, mais avec une distanciation de 2 m.

Côté **inscriptions**, on constate une baisse de leur nombre, plus prononcée chez les joueurs du tournoi du week-end que chez ceux venant toute la semaine, également plus visible chez les joueurs bretons que chez les joueurs extérieurs (*en particulier des comités Pays de Loire, Poitou-Charentes et de la région parisienne, bien représentés*). Néanmoins, l'objectif de 200 joueurs pour chacun des tournois du mercredi et du jeudi/vendredi et de 300 pour la « Coupe de la ville de Quiberon » du samedi/dimanche sera atteint, ce qui est une première satisfaction pour cette reprise après l'annulation de l'an dernier due à la pandémie. Biarritz et Cannes qui organisent aussi leur festival en février ont les mêmes difficultés à retrouver les chiffres d'avant la crise. Dans toutes les compétitions, on constate une baisse de participation allant de - 20 à - 30 %.

Conséquence : un budget pour l'instant déficitaire. Il fallait faire un choix entre annulation du festival et déficit, sachant qu'arrêter Quiberon risquait d'être définitif compte tenu des travaux prévus ensuite sur un an, voire deux, qui auront des répercussions sur les organisations à venir. Jean-Marc et Jean, le trésorier du Comité, ont donc choisi de maintenir l'édition 2022.

En ce qui concerne l'**organisation**, le planning des affectations va être adressé très prochainement aux personnes concernées. La préparation des salles débutera le lundi 31 janvier à 9 h 30 : montage des tables, pose des nappes... L'absence de changement de place entre les parties pourrait nous conduire à ne pas préparer de pochettes. Jean-Marc et Jean se chargent de voir ce qu'il y a en stock (*lots, nappes...*) et ce qu'il faut en matériel (*vidéo projecteur, sono, écrans, câbles...*), et de se procurer tout ce qui est nécessaire auprès du Comité, des clubs ou de la ville de Quiberon...

Les animations prévues en soirée sont maintenues : quiz le jeudi, soirée cinéma le mercredi, soirée des bénévoles le samedi, de même que l'animation scolaire du samedi matin. Cependant, elles doivent répondre aux exigences des protocoles, et dans ce cadre, il pourrait y avoir des jauges. En revanche, le tournoi classique semble compromis (*peu d'inscrits, responsables habituels absents*).

Des questions restent en suspens, comme celle des repas en attendant de savoir ce qui sera possible et proposé ; s'il n'y a rien, ce serait le versement d'une indemnité de 25 € par jour, comme le fait la Fédé. Il ne devrait pas y avoir de buvette (*consommation debout interdite par le protocole HCR*), et pour la restauration, le pot final semble difficile à proposer, à moins d'installer des tables de 7 à 8 personnes et de servir les gens assis pendant l'annonce des résultats et la remise des prix.

Les **mesures sanitaires** sont bien sûr au centre de nos préoccupations : si les joueurs s'inscrivent, c'est qu'ils se sentent en sécurité, mais ils s'attendent aussi à ce qu'elle soit assurée par le comité d'organisation. Port du masque obligatoire, sens de circulation, multiaffichage pour éviter les regroupements, gel, désinfectant..., font partie des mesures adoptées (*Jean-Marc va faire le point avec la mairie et voir ce qu'elle peut nous fournir*). Le contrôle du pass sanitaire sera effectué lors du premier tournoi de chaque joueur, et un bracelet lui sera remis. Il devra le conserver et le présenter aux compétitions suivantes.

2 – Journée de promotion du scrabble

Ce projet est né du constat qu'en septembre où se déroulent tous les forums d'associations, les gens s'inscrivent à une ou plusieurs activités qui ne sont pas toujours toutes effectivement suivies ensuite. Au printemps, il n'y a rien ; ce redémarrage... de la nature peut aussi être celui des activités, avec l'arrivée de nouveaux joueurs.

Comment procéder ? Faut-il le même jour pour tous les clubs ? Où proposer cette journée : dans les clubs ou/et dans ceux non affiliés à la Fédé de villes voisines ? Cette idée émise par Michelle lors de notre dernière réunion est intéressante à condition que l'on soit capable d'assurer ensuite des séances d'animation et qu'une équipe responsable puisse aussi être constituée dans ces clubs. Michelle cite l'exemple de Quintin où une joueuse de Plérin assure l'animation de séances. Jean-Marc évoque aussi Pont l'Abbé où un club va être créé avec l'aide de Pierrette Festoc et en lien avec l'Amicale Laïque.

Afin de donner un maximum de choix aux clubs dans un calendrier déjà bien rempli, ce sera finalement une « **quinzaine de promotion du scrabble** » qui s'étalera **du 21 mars au 3 avril**, chaque club décidant de son jour et de son lieu d'action. Le Comité en facilitera l'organisation par l'apport de moyens tels qu'affiches et flyers afin d'en faire une large publicité.

C'est un projet nouveau, important, qui nécessite d'être présenté aux clubs pour une efficacité maximale. Un **conseil d'administration en visio** est donc programmé pour **le jeudi 10 février** (de 9 h 30 à 15 h, avec une coupure d'une heure le midi).

3 – Arbitrage

Déjà évoqué lors de notre dernière réunion, Jean-Marc confirme son projet de mise en place d'une **formation à l'arbitrage par groupe de 7 à 8 joueurs, en visio**, précisant qu'il distingue deux niveaux d'intervention dans la gestion d'une partie : d'abord l'animation, puis, dans un second temps, l'arbitrage.

Il est important d'expliquer aux gens que jouer c'est bien, mais que sans arbitre, ce n'est pas possible. La formation concernera les nouveaux arbitres, mais aussi les anciens compte tenu des nouvelles règles pas toujours bien maîtrisées (*application des pénalités, mots rallongés non écrits en entier devant recevoir un zéro - règle qui pourrait être rappelée à chaque début de partie, officielle ou non, comme le souligne Marie-Paule...*).

Les modules traiteront de sujets précis, et en s'appuyant sur les bulletins d'avertissement, meilleure solution pour aborder l'arbitrage avec les débutants. Les formations pourraient démarrer mi-mars et les clubs seront encouragés à y inscrire des joueurs. Jean-Marc rappelle qu'il faut bien dire aux arbitres débutants qu'ils auront les joueurs des premières séries à arbitrer, sans en avoir beaucoup (*de 8 à 12*). Il insiste aussi sur la nécessité de ne mettre que des arbitres aguerris au double arbitrage, et de limiter le rôle du juge arbitre à la seule lecture des parties.

Jean-Marc précise que Duplitop 8 va bientôt arriver. Il est actuellement testé par Jacqueline Durand et Annie Colin qui, pendant un mois, vont noter et transmettre aux informaticiens les dysfonctionnements constatés (*comme le non déclenchement automatique du chrono et le non affichage de la solution sans passer par F5 déjà repérés*).

4 – Calendrier

Le groupe termine la rencontre par un point sur le calendrier de la 2^{ème} partie de la saison :

- . ajout de Brest pour le Neurodon du 29 janvier, étant précisé que la totalité des inscriptions sera encaissée au profit du Neurodon, et que l'arbitrage sera « gratuit »
- . arbitrage des championnats individuels : pour le 29, ce sera des arbitres du 22 et du 56 ; pour le 35, faire appel à Dinan semble possible, à compléter par Plérin ? Pour le 22, à voir entre le 29 et le 35.
- . paires 56 : pas de club organisateur pour l'instant ; à prévoir plus tard dans la saison
- . Championnat de Bretagne : le Comité co-organise avec Ambon. Les inscriptions seront à effectuer auprès de Jean-Marc qui rappelle que le club organisateur reçoit 2 € par joueur inscrit (*total du samedi et du dimanche*) Dans le cas où deux clubs se chargent de co-organiser, ils s'arrangent pour la répartition de la part qui leur revient.
- . Ronde de Bretagne : à relancer, considérant que la situation sanitaire actuelle permet d'envisager la reprise de cette compétition. Elle sera à évoquer lors du CA de février.

Marie-Paule précise que la décision du maintien ou non du festival de Biarritz (*coûts élevés*) sera connue le 20 janvier, ce qui lui permettra de voir si elle peut arbitrer ou non des championnats départementaux.

Après ce dernier point, la réunion prend fin à 12 h 10.